

Accueil de jour - aide alimentaire

réalisé par les services partenaires des Relais sociaux

145 159

C'est le nombre de repas et colis alimentaires distribués par les services d'accueil de jour - aide alimentaire partenaires des Relais sociaux de Wallonie en 2023

Répartition par type de ménage des personnes recourant à l'accueil de jour - aide alimentaire en Wallonie (2023)

Répartition par « type de ménage » (%)	
Isolés vivant sans enfant	45,1
Isolés vivant avec enfant(s)	21,9
En couple vivant sans enfant	8,3
En couple vivant avec enfant(s)	21,1
En situation familiale autre	3,6
Total	100

Sources : IWEPS, Relais sociaux & services partenaires des Relais sociaux de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 3 252) (2 services répondants de 2 RS)

Les Relais sociaux (RS) assurent en Wallonie la coordination et la mise en réseau de services (privés et publics) impliqués dans l'aide aux personnes en situation d'exclusion.

Cette fiche porte sur l'« accueil de jour - aide alimentaire » (AJ-A) organisé par les services partenaires des RS. Il s'agit de services, travaillant en journée, qui offrent, à des personnes en situation d'exclusion, des repas, délivrent des colis alimentaires et parfois donnent accès à une épicerie sociale. Ce dispositif contribue à l'accès aux droits fondamentaux par l'aide alimentaire tout en veillant à ce que les personnes se restructurent peu à peu et retissent des liens sociaux.

Au cours de l'année 2023, ce sont plus de 145 000 repas et colis alimentaires qui ont été distribués et quelques 4 574 personnes qui ont été référencées par les services d'AJ-A partenaires des Relais sociaux (RS). La répartition hommes/femmes est équilibrée. Les femmes représentent ici 50,6 % des personnes fréquentant l'AJ-A. Elles y sont nettement plus représentées que dans l'hébergement d'urgence (24,4 %) ou dans l'« accueil de jour - bas seuil d'accès » (18,9 %).

De l'examen de la répartition par type de ménage (tableau ci-dessus), il ressort qu'un peu moins de la moitié des personnes référencées (43,0 %) se déclarent en situation de ménage « avec enfant(s) » qu'elles soient isolées ou en couple. Les « isolés sans enfant » sont nettement moins représentés dans l'AJ-A (45,1 %) que dans l'hébergement d'urgence (81,4 %) ou dans l'« accueil de jour - bas seuil d'accès » (80,0 %).

Accueil de jour - aide alimentaire

réalisé par les services partenaires des Relais sociaux

Répartition par type de revenu (principal) des bénéficiaires de l'accueil de jour - aide alimentaire en Wallonie (2023)

Répartition par « type de revenu principal » (%)	
Aucune ressource financière	20,6
Revenu d'intégration sociale (RIS) ou une autre aide sociale	33,8
Indemnités de mutuelle (ou maladie-invalidité)	13,7
Allocations de chômage	11,2
Allocations aux personnes handicapées	7
Pension	7,5
Revenus professionnels	5,1
Autres types de revenus	1,1
Total	100

De la répartition par type de revenu, il ressort que :

- près de trois personnes sur quatre (73,2 %) des personnes référencées disposent « d'allocations sociales », « revenus d'intégration » (33,8 %), « mutuelles » (13,7 %), « pour personnes handicapées » (7,0 %), « chômage » (11,2 %), « pensions » (7,5 %) ;
- et une personne sur cinq (20,6 %) est « sans revenu » ; personne qui ne recourt pas à ses droits sociaux (RIS...) ou ne peut y prétendre ne disposant pas de titre de séjour valable.

Sources : IWEPS, Relais sociaux & services partenaires des Relais sociaux de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 3 147) (2 services répondants de 2 RS)

Répartition par type de logement / hébergement des bénéficiaires de l'accueil de jour - aide alimentaire en Wallonie (2023)

Répartition par « type de logement/hébergement » (%)	
En logement privé	78,8
En logement social/public et assimilé (Agence Immobilière Sociale)	12
En rue ou en abris de fortune (squat, voiture, tente, caravane,...)	0,6
En hébergement d'urgence (abri de nuit, lits DUS, hôtel)	0,1
En Maison d'accueil	2,4
En logements d'urgence, de transit, d'insertion,...	1,6
En institution - Autres (prison, hôpital psychiatrique, ...)	0,6
Chez un tiers "proche" (famille élargie, amis, connaissances,...)	3,9
Dans d'autres endroits hors institution	0
Total	100

L'identification du type de logement / hébergement occupé la semaine précédant son accueil dans les services d'AJ-A fait apparaître de manière très claire que la grande majorité des personnes vivent en « logement privé » (78,8 %). Ces chiffres illustrent le chemin souvent observé dans l'insertion des personnes en grande précarité.

La première porte d'insertion est le logement qui engendre des dépenses récurrentes supplémentaires (loyer, entretien...) et incite donc à faire appel à l'aide alimentaire en vue de réduire les dépenses sur d'autres postes que le logement.

Sources : IWEPS, Relais sociaux & services partenaires des Relais sociaux de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 1 418) (1 RS)

Définitions et sources

Les statistiques sont établies au niveau wallon, par l'IWEPS, à partir de données harmonisées transmises annuellement par l'ensemble des neuf Relais Sociaux (RS) de Wallonie. Chacun d'eux réalise, sur son territoire, la coordination de la collecte des données auprès des services partenaires. Sept RS sont Urbains : Tournai, Mons-Borinage, La Louvière, Charleroi, Namur, Liège et Verviers. Les deux autres, créés en 2021, sont intercommunaux, celui de la Province de Luxembourg et celui du Brabant wallon.

Ces données constituent une source d'information importante sur les personnes vivant dans la « grande précarité ». Ce public est très mal appréhendé par les sources administratives et absent des enquêtes sociales à visée généraliste (SILC).

Pertinence et limites

Les chiffres peuvent sous-estimer à la fois le nombre de personnes et le nombre de prestations réalisées par les travailleurs sociaux car seules les données provenant de services partenaires des relais sociaux sont prises en compte. Des cas de collectes partielles par des services partenaires accentuent la sous-estimation. A contrario, les chiffres peuvent surestimer le nombre de personnes, car certaines d'entre elles sont comptabilisées plusieurs fois si elles fréquentent des services différents.

Les statistiques réalisées à partir de ces données sont de nature expérimentale.

La publication des données vise à éclairer des situations difficilement atteignables par d'autres sources d'information.

Pour en savoir plus : Statistiques des relais sociaux urbains wallons 2015, "Regards statistiques N°1" : www.iweps.be/publication/statistiques-relais-sociaux-urbains-wallons-2015/

Personne de contact : [Olivier Colicis \(o.colicis@iweps.be\)](mailto:o.colicis@iweps.be) - relais.sociaux@iweps.be
prochaine mise à jour : **septembre 2025**